



F. Caille/frederic.caille@univ-smb.fr

Connaissance et Compréhension du Monde Contemporain 2022-2023

*** Séance 1 - jeudi 8 décembre 2022 : A quoi sert le droit ? Réflexions à partir de Pierre Legendre**

Une première séance, un peu introductive, comme nous l'avons fait l'année dernière, est proposée autour de l'anthropologie et de la sociologie du droit, avec une entrée privilégiée par le travail du célèbre historien du droit Pierre Legendre.

Le travail de Pierre Legendre peut en effet aider à proposer une question à la fois simple et très complexe : à quoi sert le droit ? Ou, plus exactement du point de vue du programme de « l'anthropologie dogmatique » qu'il a lui-même inventé, à quoi servent les institutions, les rituels, les images, les emblèmes et les codifications que chaque société, et notamment la nôtre, occidentale (romano-chrétienne pour lui), a inventés ?

Nous verrons quelques extraits du film qui présente certains éléments centraux du travail de Pierre Legendre, intitulé *La fabrique de l'homme occidental*.



Le propos peut se résumer ainsi : « Pour instituer l'humain, pour s'instituer et être institué en tant qu'être humain, il ne suffit pas de naître. Il faut des rites, des danses, des mots, des emblèmes. La mise en scène 'scientifique', médicalisée, actuelle, n'est qu'une mise en scène parmi d'autres. De même l'*efficiency*, la performance, le management, le chiffre et les statistiques sont des techniques de pouvoir parmi d'autres, qui cherchent à se substituer au droit, à la religion, qui cherchent à tout remplacer. »

A l'heure de la Covid 19 et de sa geste étrange, « l'anthropologie dogmatique » de Pierre Legendre, historien du droit, agrégé de droit romain, psychanalyste, invite à remettre de la distance et de la perspective.

Le propos de Pierre Legendre dans le film part de ce constat anthropologique : naître, pour les êtres humains, ne se limite pas à sortir du corps des mères. Même exister, pour celle qui vous porte, nécessite un acte social, l'acte d'instituer, une « institution », que révèlent et soulignent par l'horreur les drames de « bébés congelés ».

Naître aux autres et à soi-même nécessite d'entrer dans une société, dans ce que cette société place face à ce qu'elle comprend, ce qu'elle redoute, ce qu'elle ignore, c'est-à-dire l'inconscient, l'indicible, l'horreur aussi parfois.

La « raison » de la technique, la rationalité scientifique ou technologique, dans cette perspective, n'est qu'une théologie parmi d'autres, un discours de foi qui s'est substitué en quelques décennies, comme l'a expliqué Pierre Legendre dans plusieurs de ses travaux, aux « montages » précédents, où s'articulaient et se soutenaient l'un l'autre les discours de Dieu d'un côté (religion/morale) et de l'Etat de l'autre (droit/force publique).

Aux prêtres et aux juristes, grands servants de l'ordre théologico-politique occidental surgi des ruines de l'Antiquité, se sont donc substitués les sciences de laboratoire et les techniques communicantes et procédurales du management. Le/la Covid, s'il était besoin, le montre très bien actuellement.

Plus largement le droit lui-même, au lieu « d'être dit », avec les mots et les rites de la religion, de donner un sens à l'humain, sort aujourd'hui de plus en plus des cabinets de consultants et, bientôt, de leurs machines. Le « règlement de litige », la simple « réparation », vu de cette manière, nous pourrions en débattre, n'est peut-être pas du droit, car ce type de procédure, ayant évacué le symbolique, prend le risque de ne plus instituer, de ne plus médiatiser.

Une formule, parmi beaucoup de ces citations foudroyantes qu'affectionne Pierre Legendre, résume peut-être le cœur de sa vision pour le juriste : **le matériau juridique ne relève pas de la pure technique.**

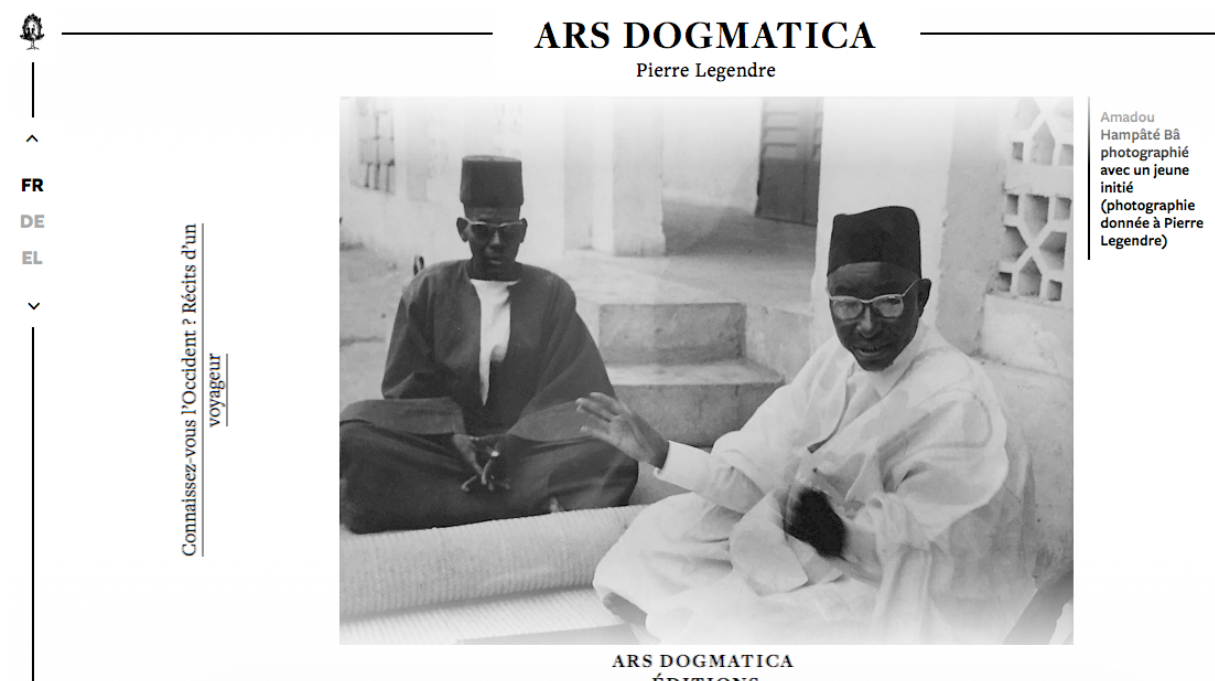
Le parcours de cet historien du droit hérétique, qu'il résume lui-même sur le site internet assez étrange et fascinant où est présentée son œuvre, explique son chemin de découvertes.

On ira voir notamment cette page du site :

<https://arsdogmatica.com/fabrique/connaissiez-vous-loccident-recits-dun-voyageur/?l=fr>

Pierre Legendre y explique la rencontre avec « l'étranger », l'Afrique et le Japon en particulier, c'est-à-dire d'autres traditions culturelles qui « instituent » l'humain, avec d'autres moyens que ceux qu'a retenu longtemps l'Europe continentale, c'est-à-dire la Bible et le droit romain.

« *Il faudra compter avec la bizarre détermination des Blancs-Blancs à vouloir, coûte que coûte, nous faire vomir nos us et coutumes pour nous gaver des leurs* ». Ainsi parle l'écrivain et mémorialiste malien Amadou Hampaté Bâ, que cite Pierre Legendre dans son petit livre *La Balafre*, discours aux élèves des classes préparatoires du lycée Louis Le Grand à Paris (voir la bibliographie).



Comment décrire et approcher le noyau de l'identité de la civilisation occidentale ? Telle est la question qui traverse toute « l'anthropologie dogmatique » de Pierre Legendre. Avec ses deux préalables : le plus important est souvent, sinon toujours, le caché, ce qui étant indicible est « dit » autrement, par les arts, les iconographies, les danses ; et le « savoir sur le sujet », ce qui fonde l'identité de l'humain comme un assemblage, est toujours à refaire, entre une langue, une généalogie, des délimitations entre corps et esprit. Cet aussi cet assemblage qui constitue la « marque », la signature, d'une société et d'une civilisation.

Pierre Legendre est né dans la Manche en 1930. Agrégé de droit romain et d'histoire du droit, professeur des facultés de droit, il est aussi directeur d'études honoraire à l'École pratique des Hautes Études, Sorbonne – Section des Sciences religieuses –, ancien conseiller pour la formation professionnelle en entreprises et ancien expert de l'UNESCO pour l'Afrique. Il a également été psychanalyste. Pierre Legendre est l'auteur de films (réalisés par Gérard Caillat) : *La Fabrique de l'Homme occidental*,

Miroir d'une Nation. L'École Nationale d'Administration, et Dominium Mundi. L'Empire du Management. En préparation : un film intitulé *Religion*.
(Voir <https://lesbelleslettresblog.com/2019/01/17/lanthropologie-dogmatique-de-pierre-legendre-un-livre-un-site/>)

Bibliographie :



On recommandera pour la séance de parcourir le texte synthétique joint : Rappin Baptiste, « Pierre Legendre ou le droit du point de vue de l'anthropologie dogmatique », *Droit et société*, 2019/2 (N° 102), p. 397-411 (accès intranet USMB).
<https://www.cairn-int.info/revue-droit-et-societe-2019-2-page-397.htm>

Nous pourrions élargir au cours de la séance notre réflexion à deux grandes thématiques classiques de la sociologie du droit :

- Droit et société : l'impossible « paire de ciseaux »
- Quels sont les éléments d'identification du droit : l'Etat, l'écriture, les obligations, le conflit ?

Nous renverrons ici notamment au texte classique de Pierre Bourdieu « La force du droit », ainsi qu'à l'intéressant livre de Jacques Commaille *A quoi nous sert le droit ?* (Folio 2015).